

**COUR D'APPEL DE TOULOUSE**

**DOSSIER ANNEXE DE RENSEIGNEMENTS
POUR LES PERSONNES PHYSIQUES
ASSURANT L'EXECUTION DES MESURES DE MEDIATION
D'UNE ASSOCIATION CANDIDATE A L'INSCRIPTION
SUR LA LISTE DES MEDIATEURS DE LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE**

Décret n°2017-1457 du 9 octobre 2017 relatif à la liste de médiateurs auprès de la cour d'appel

Madame, Monsieur,

Vous assurez l'exécution des mesures de médiation d'une association candidate à l'inscription sur la liste des médiateurs de la cour d'appel de Toulouse.

Le formulaire suivant doit être complété de manière informatique et doit être joint au dossier de candidature de la personne morale dont vous relevez.

Vous voudrez bien numériser votre entier dossier de renseignements et l'adresser, par voie électronique en format PDF, accompagné des pièces justificatives numérisées, classées suivant l'ordre des rubriques et nommées lisiblement, au service des médiateurs de la cour d'appel de Toulouse :

mediation.ca-toulouse@justice.fr

Votre dossier devra être déposé **avant le 30 avril 2022**, compte tenu des contraintes de temps auxquelles sont confrontés les services chargés d'instruire les dossiers.

Toute demande d'information devra être formulée à l'adresse électronique suivante :

mediation.ca-toulouse@justice.fr

1 - IDENTITE ET COORDONNEES

Civilité Madame Monsieur

Nom d'usage
Nom de naissance
Prénoms

Précisez l'identité sous laquelle vous souhaitez figurer dans l'annuaire

Date de Naissance
Lieu de Naissance
Département ou pays de naissance

En cas de naissance à l'étranger, précisez :
(ces informations sont nécessaires pour la délivrance du B2)

Nom et prénom du père
Nom et prénom de la mère

Mode d'exercice
(la personne morale doit déposer un dossier de candidature sur la liste des médiateurs «personnes morales »)

Dénomination de la personne morale
Salarié de la personne morale
Dirigeant de la personne morale

Assurance responsabilité civile souscrite pour l'activité de médiateur

Adhérent aux organismes/associations de médiation

Lieu d'exercice de l'activité de médiateur
N° de téléphone fixe N° de téléphone portable
Courriel
Site internet le cas échéant

2 - FORMATION GENERALE ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Joindre un curriculum vitae

FORMATION GENERALE

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Liste des fonctions antérieures pour les candidats qui n'exercent pas une profession judiciaire réglementée

3 - ACTIVITE(S) PROFESSIONNELLE(S) ACTUELLE(S)

Exercez-vous actuellement ou avez-vous exercé une profession libérale réglementée qui relève d'un ordre, d'une chambre ou d'une compagnie?

OUI

NON

(Fournir une attestation d'inscription à l'ordre professionnel le cas échéant)

Détailler la nature des activités exercées

Autres activités exercées par le candidat, les décrire

4 - LANGUE(S) PARLEE(S) COURAMMENT / LANGUE DES SIGNES

5 - FORMATION A LA MEDIATION

Formation initiale et diplômes obtenus

Modules de formation continue suivie ces trois dernières années

Ateliers de pratique, analyse de supervision au cours des trois dernières années

6 - PRATIQUE DE LA MEDIATION

Nombre de médiations **conventionnelles** réalisées :

- au cours des trois dernières années
- antérieurement

Dans quels domaines ?

Nombre de médiations **judiciaires** réalisées :

- au cours des trois dernières années
- antérieurement

Dans quels domaines ?

Citez le nom des **magistrats** et des **juridictions** vous ayant désigné(e)

7 - INSCRIPTION SUR D'AUTRES LISTES DE COUR D'APPEL

Déjà inscrit sur la liste des cours d'appel suivantes

CA de : prestation de serment le

CA de : prestation de serment le

Dépôt d'un dossier, actuellement à l'étude à la cour d'appel

CA de : dépôt de dossier le

CA de : dépôt de dossier le

Sans objet

8 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) déclare prendre connaissance des dispositions des articles 2 et 3 du décret n°2017-1457 relatif à la liste des médiateurs auprès de la cour d'appel aux termes desquelles :

Article 2

« Une personne physique ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs près la cour d'appel que si elle réunit, indépendamment de celles requises par des dispositions propres à certains domaines particuliers et de celles spécialement prévues à l'article 131-5 du code de procédure civile pour l'exécution d'une mesure de médiation, les conditions suivantes :

1° Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation, d'une incapacité ou d'une déchéance mentionnées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire ;

2° Ne pas avoir été l'auteur de faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation ;

3° Justifier d'une formation ou d'une expérience attestant l'aptitude à la pratique de la médiation. »

Article 3

« Une personne morale exerçant l'activité de médiateur ne peut être inscrite sur la liste des médiateurs de la cour d'appel que si elle réunit les conditions suivantes :

1° Ses dirigeants remplissent les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article 2

2° Chaque personne physique qui assure l'exécution des mesures de médiation doit satisfaire aux conditions prévues à l'article 2. »

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements mentionnés ci-dessus ainsi que de n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation.

Je m'engage à porter à la connaissance du premier président de la cour d'appel de Toulouse, service des médiateurs, par courriel uniquement à mediation.ca-toulouse@justice.fr , toutes modifications susceptibles d'intervenir dans ma situation.

En outre, je consens à recevoir tout avis, demande ou notification par courriel, à l'adresse électronique indiquée sur la présente demande.

Fait à le
Signature